



## Compte rendu du conseil municipal du 26 février 2019

Présents : JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas -TIMSONET Philippe - FREL Lucien-GAMONET VIDAL Nicole-  
- CARQUEVILLE Catherine- PELLISSIER Denis- MAGNIN Rachel -

Excusées :ANTRESSANGLE Magalie- CERDAN Yann - GUILLET Nelly-

Secrétaire de séance : Philippe TIMSONET

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON –

### Ordre du jour :

1. Délibérations :
  - ✓ vente ouvrage « Flamme de la Résistance »
  - ✓ reste à charge « bris optique » agent communal
  - ✓ obligation de dépôt d'un permis de démolir sur le territoire communal
  - ✓ Convention SDIS stationnement véhicule
  - ✓ Choix entreprises aménagement « Espace Pouillette »
2. Contrat de travail : renouvellement contrat suite absence ATSEM
3. Salle des Fêtes
  - ✓ Validation dépôt dossier travaux toiture
  - ✓ Validation Règlement intérieur
  - ✓ Validation petits travaux intérieurs
4. Commission environnement
  - ✓ Modification bail
  - ✓ Demande de location de terrain à entériner
  - ✓ Soumission parcelles communale régime forestier
  - ✓ Présentation Programmation travaux et ventes de bois ONF 2019 et affouages 2019
5. Opération « Nettoyons la nature »
6. Point d'avancement projet « baraquements »
7. Point d'avancement projet « Espace Vassivain »
8. Information situation financière Maison Sport Nature
9. Finances :
  - ✓ Présentation comptes administratifs 2018
  - ✓ Restes à réaliser 2018 à valider
  - ✓ Débat Orientation Budgétaire
10. Compte rendu réunions (Veolia – Charte PNRV – Commission Urbanisme)
11. Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

\*\*\*\*\*

### 1. Délibérations :

- ✓ Vente ouvrage « la Flamme de la Résistance ».

Un stock important avait été acheté en 2012; à ce jour, seuls 2 ouvrages ont été vendus à la mairie. Il est proposé de céder une partie du stock au Mémorial de la Résistance au prix de vente de 12.50 Euros (prix de revente : 14.50€). ***Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité***



- ✓ Prise en charge bris optique agent communal

A l'occasion du remplacement de Christine Martin, Dorothée Delgrange a assuré les fonctions ATSEM à l'école. Au cours d'une activité sportive dans la cour pendant ses heures de travail, ses lunettes ont été cassées et le reste à charge s'élève à 85 Euros. Il est proposé de rembourser le reste à charge. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

- ✓ Instauration Permis de démolir :

Le permis de démolir est une autorisation administrative qui doit être obtenue préalablement à la démolition partielle ou totale de toute construction protégée ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Il doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie. Lorsque la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite au moment de la demande de permis de construire ou d'aménager. Cette décision nécessite la mise en place d'une délibération, pour l'instaurer sur la commune ; cela permet d'avoir un suivi particulier de l'urbanisme sur la commune. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité**

- ✓ Convention SDIS :

Le SDIS a mis à disposition de la caserne de Vassieux un 2eme véhicule pour les interventions hivernales. Comme il ne peut être garé dans la caserne existant, il a été demandé à la commune d'entreposer ce véhicule dans le garage communal pendant la période hivernale. Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention de mise à disposition. **Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité**

- ✓ Choix entreprise aménagement de la Pouillette :

Dans le cadre du projet d'aménagement paysager de l'espace Pouillette, il est demandé au Conseil Municipal de valider le choix des entreprises. Pour mémoire, ce projet d'aménagement a obtenu le taux maximum de financement (80%) et le reste à charge sera partiellement pris en charge, à sa demande par Mr Paoline Hernandez. Les travaux débiteront fin Mars. Cet espace sera dénommé « Parc Paoline » en remerciement de sa participation.

Pour mémoire: montant de l'enveloppe HT : 22 909€			
Entreprise	Travaux	Montant HT	TTC
VERTCORDES	Elagage	3 410.00 €	4 092.00 €
CREATION PAYSAGE	Paysagiste	13 554.20 €	16 265.04 €
ONF ENERGIE	Copeaux	840.00 €	1 008.00 €
BONTOUX	Mobilier	1 010.00 €	1 010.00 €
STREET GRAPH	Panneaux	3 900.00 €	4 680.00 €
	Total	22 714.20 €	27 55.04 €

**Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

## **2. Contrat de Travail : renouvellement suite absence agent ATSEM**



Pour pallier à l'absence de Christine Martin, il convient de prolonger le contrat de travail (CDD) de Dorothée Delgrange par le biais d'un contrat à durée déterminé pour la période du 4 au 31 mars pour une durée de 24h semaine. **Soumise au vote cette proposition est validée à l'unanimité des présents.**

### **3. Salle des fêtes :**

- ✓ Validation dépôt dossier toiture

Suite à un problème d'infiltration cette hiver sur la toiture ayant endommagé une partie des nouveaux plafonniers et de quelques plaques du plafond (déclaration de sinistre en cours auprès de l'assureur), il convient d'envisager rapidement la réfection de la toiture. Compte tenu que la couverture actuelle contient de l'amiante, les travaux consisteraient en la pose d'une « sur toiture » sur la couverture existante ce qui éviterait la dépose et le retraitement de la couverture actuelle. Afin de pouvoir monter le dossier de financement, un premier devis a été demandé auprès de l'entreprise Bourguignon. Compte tenu de l'urgence de la situation, des dossiers de demande de subventions doivent être déposés au plus vite, il convient donc de procéder à la validation du dépôt de demande de subventions comme suit :

Montant des travaux HT	50 000 €	
Conseil Départemental	25 000 €	50%
Région Auvergne Rhône Alpes	4 858 €	10%
DETR	10 000 €	20%
Autofinancement commune	10 142 €	20%

**Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité**

Thomas Ottenheimer informe également qu'un accord de principe a d'ores et déjà été obtenu pour le financement de l'Etat (DETR) et de la région et remercie ses deux financeurs pour leur réactivité.

- ✓ Projet de règlement intérieur de la salle des fêtes :

Un groupe de travail composé de 2 élus (Yann Cerdan & Philippe Timsonet) et de la secrétaire de Mairie (Audrey Charrasson) a préparé une proposition de règlement pour l'utilisation de la salle des fêtes (comme cela se fait sur l'ensemble des salles communales du plateau et d'ailleurs). En effet, à l'issue des travaux de la tranche 3 (peinture intérieure, scène et pose d'occultations) qui vont débuter fin février et se terminer fin Mars, la salle aura été complètement rénovée en intérieur et nécessite la mise en place d'un règlement intérieur cadrant son utilisation et garantissant son bon entretien. Entre autres règles, un état des lieux sera désormais systématiquement effectué à chaque location, une caution sera demandée à chaque évènement et un forfait ménage sera systématiquement proposé. Une rencontre avec les associations du village sera proposée à la fin des travaux pour présenter l'ensemble du nouveau règlement. **Soumise au vote cette proposition de règlement est approuvée à l'unanimité**

- ✓ Présentation de petits travaux à réaliser sur la salle des fêtes et ses abords

Le groupe de travail fait également part de leurs réflexions sur les petits travaux et aménagements à mener sur la salle des fêtes : un document de travail sera remis aux élus lors du conseil de Mars ou d'Avril. La priorité est donnée sur la rénovation du bar ( ce travail sera mené par le service technique).



#### **4. Commission environnement :**

Suite à la dernière commission environnement de février 2019, voici les différents points/demandes qui ont été abordés :

- ✓ Demande de Mr Gérard Breyton de basculer la dernière parcelle de terrain loué en son nom à celui de son épouse
- ✓ Demande de Mme Anne Marie Breyton de louer la parcelle ZA 2 lieu-dit les Canaux (terrain source Morin)
- ✓ Soumission régime forestier : Pour mémoire, l'ONF avait demandé de soumettre quelques nouvelles parcelles dans le régime forestier ONF. Après avoir délibéré favorablement lors du Conseil de Décembre, il est finalement proposé au Conseil de ne pas donner suite à cette demande dans la mesure où les dépenses liées à cette opération sont nettement supérieures aux recettes espérées.
- ✓ Présentation du programme 2019 des travaux et ventes de bois pour le budget. Il est proposé au Conseil Municipal de valider le programme de vente de coupes de bois pour l'année 2019 ainsi que le programme de travaux demandé par l'ONF. Sur la partie travaux, il est proposé de valider les demandes de l'ONF déduction faite du nettoyage de renvois d'eau qui sera assuré par les agents communaux et des frais liés à la soumission des nouvelles parcelles finalement abandonnées.

Toutes ces propositions ont été approuvées par la commission environnement. *Soumises au vote ces propositions sont validées à l'unanimité des présents*

#### **5. Opération « Nettoyons la nature »**

Les élus communaux ont été interpellés à différentes reprises lors de réunions publiques de l'an passé et notamment lors de la réunion sur l'aménagement de village, sur le cas des épaves de véhicules de particuliers et des dépôts/déchèteries sauvages présents sur le territoire communal. En réponse, ils proposent d'organiser une opération « nettoyons la nature ». Les habitants seront sollicités via un publipostage pour présenter cette opération et il est proposé d'associer également les enfants de l'école (Rachel Magnin se propose de coordonner cette action avec le Directeur de l'école).

Afin de remédier à ces pollutions des sols et pollutions visuelles, et, dans un souci de démarche simplifiée et de respect de l'environnement, la commune se propose d'être un élément facilitateur de cette démarche en lien avec la Communauté de Communes. Ainsi, il sera proposé de recenser en mairie les véhicules, ferrailles et autres encombrants présents sur la commune (en extérieur) ; la Mairie s'occupera d'organiser et faciliter la collecte. Cette opération est donc une réelle opportunité de débarrasser notre commune de tous ces lieux de pollution visuelle et environnementale et sera à la charge de la commune. Ceux qui ne profiteraient pas de cette opportunité pour évacuer leurs épaves et nettoyer leurs dépôts sauvages s'exposeraient par la suite aux sanctions prévues par la loi.

*Soumise au vote cette proposition de journée « Nettoyons la nature » est approuvée à l'unanimité des présents.*

#### **6. Avancement projet « Baraquements »**

Un point d'avancement du dossier est présenté aux élus suite à nouvelle rencontre avec l'Epora.

#### **7. Point d'avancement projet « Espace Vassivain »**



Suite aux 4 premières réunions du groupe de pilotage, une réunion du comité de pilotage s'est tenu le 1<sup>er</sup> Février. Participaient à ce comité de pilotage Pierre Louis Fillet, Président de la Communauté de Communes, Jacques Adenot, Président du Parc du Vercors, Thomas Ottenheimer et Philippe Timsonet, élus de la commune, Mathieu Rocheblave, agent du Parc en charge de ce projet et Vali Cublier, représentante du groupe de pilotage.

Un point d'avancement des travaux a été présenté. Le Comité de pilotage a validé les prochaines étapes : deux nouvelles et dernières réunions du groupe d'élaboration pour finaliser leurs travaux d'ici mi avril, réunion du comité de pilotage avant fin Mai et réunion publique de synthèse le vendredi 14 Juin à 19h. Par ailleurs, il a été convenu que le Conseil Municipal rencontrerait séparément les agriculteurs (peu présents dans le groupe d'élaboration) et les associations du village pour les associer aux réflexions en cours.

## **8. Information situation financière Maison Sport Nature**

Lors d'une réunion qui s'est tenue le 19 février, la Maison Sport Nature a informé Rémy Jallifier et Thomas Ottenheimer, élus municipaux présents au Conseil d'Administration de l'Association des difficultés de trésorerie qu'elle rencontre. Elle demande à la commune d'accepter un ré échelonnement des loyers. Thomas Ottenheimer et Rémi communiquent au Conseil les difficultés financières présentée lors de cette réunion.

En réponse, le Conseil Municipal, unanime, a exclu d'apporter un quelconque soutien financier sous forme de subventions ou d'exonération de loyer mais a réaffirmé sa totale disponibilité à étudier un échelonnement du paiement des loyers sous condition que la demande soit précise, réaliste et complétée de tous les éléments permettant d'évaluer avec précision la situation financière actuelle de l'association (tableau de trésorerie, état des réservations, compte de résultats prévisionnel), d'apprécier la crédibilité de la demande d'échelonnement (plan de redressement à court terme) et de connaître le projet d'avenir (plan de développement à moyen et long terme). Cette demande ainsi que l'ensemble des éléments la complétant sera partagée avec le Trésorier de la Chapelle en Vercors et la Communauté de Communes Royans Vercors pour avis et accord. Le Conseil Municipal renouvèle par ailleurs le souhait que tous les scénarios de poursuite d'activité soient étudiés par l'association y compris celui d'un transfert de gestion à un autre gérant (association ou privé) ; le conseil réitère également le souhait que la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 07 Mars soit l'occasion pour l'association de se positionner sur sa volonté et sa capacité à poursuivre la gestion de la Maison Sport Nature.

## **9. Finances :**

### ✓ Réalisations 2018

Préalablement à la présentation des comptes 2018, Thomas Ottenheimer rappelle les principales réalisations/dépenses de l'année 2018 :

- Travaux de la salle des fêtes
- Appartements communaux : rénovation d'une salle de bain d'un appartement communal (par le service technique) – remplacement/rénovation (en cours) des volets – menuiseries appartement de la cure
- Réparation des horloges de l'église
- Remplacement de la porte du garage communal
- Rénovation (en cours) des monuments 14-18 et martyrologe
- Tablettes pour l'école
- Acquisition de 200 m supplémentaires de filets anti-congères
- Travaux (en cours) route des Espelines
- Budget fêtes et cérémonies (réception du Général Baptiste, Délégué National de l'Ordre de la Libération, repas des habitants, concerts ....)
- Lancement du projet « Espace Vassivain »
- Lancement du Conseil des Jeunes

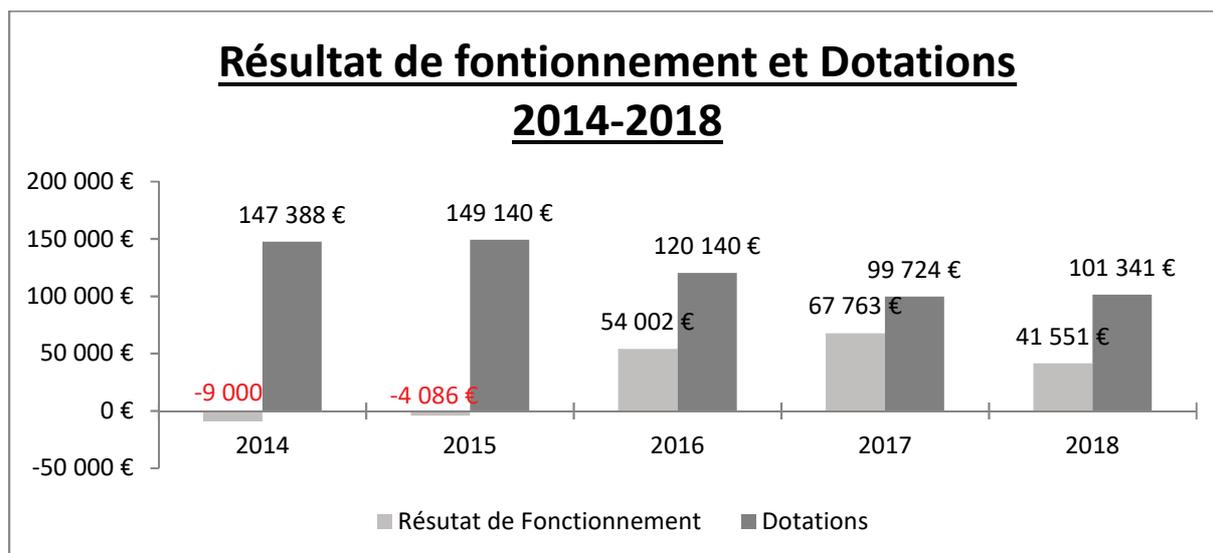


- Lancement du schéma directeur sur l'eau
- Pas d'augmentation des taxes communales pour la troisième année de suite

Thomas Ottenheimer présente ensuite aux élus une synthèse des comptes 2018 :

✓ Budget Principal :

Pour la troisième année consécutive le budget principal dégage des excédents de fonctionnement (41 500 Euros en 2018) et ce, malgré la baisse des dotations. L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève désormais à 156 900 Euros.



Ces bons résultats s'expliquent par une forte diminution des dépenses à caractère générale (130 000 Euros en 2018 vs 182 000 Euros en 2015) et des dépenses de personnel (133 000 Euros en 2018 vs 150 000 Euros en 2015) et à de meilleures recettes locatives (64 000 Euros en 2018 vs 48 000 Euros en 2015) et fiscales (158 000 Euros en 2018 vs 150 000 Euros en 2015).

Par contre, le budget d'investissement présente un déficit de 48 000 Euros. Il est principalement lié à des décalages entre paiement des travaux et encaissement des subventions et au financement de la TVA qui sera remboursé avec un décalage de deux ans. Une fois payé et encaissé l'ensemble des dépenses et recettes des travaux 2018 et réintégré la TVA revenant à la commune, le budget d'investissement est à l'équilibre.

Le fond de roulement du budget principal (= réserves disponibles sur le budget principal) s'élève à 108 000 Euros.

✓ Budget eau

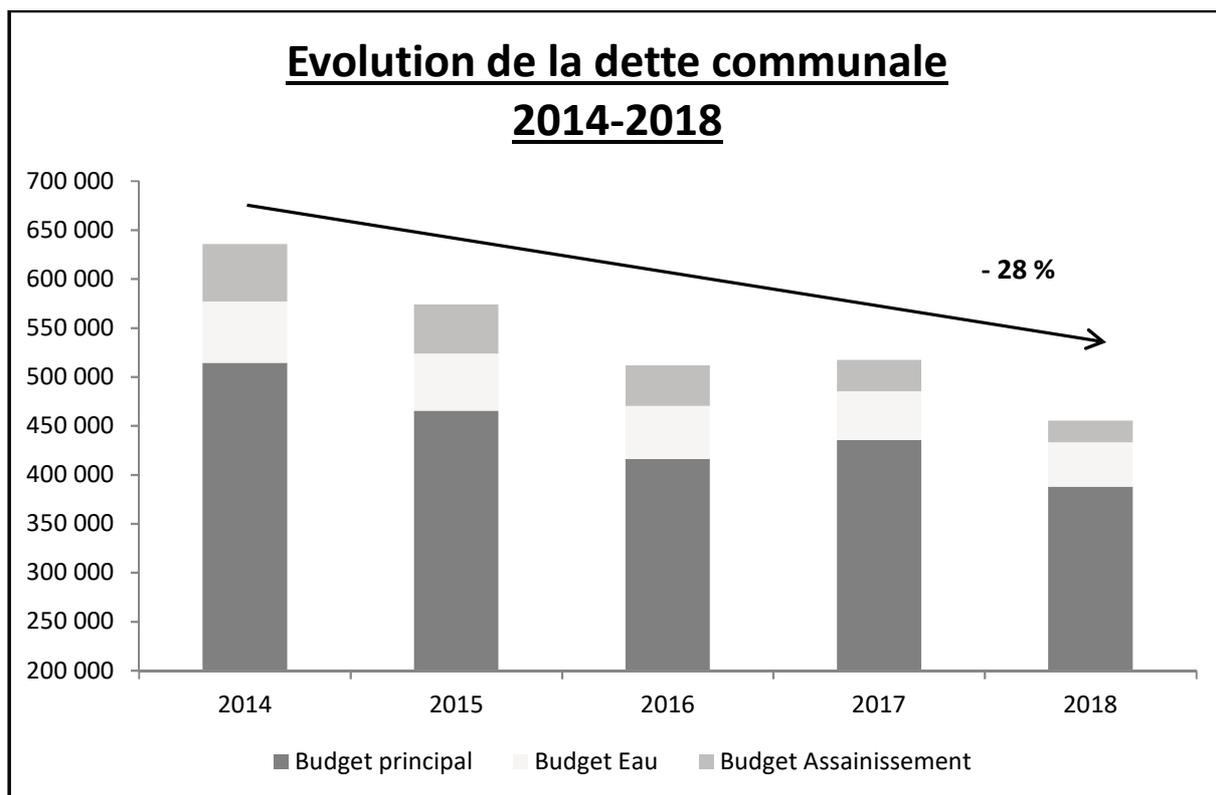
Il reste sain et excédentaire avec un fond de roulement (= réserves disponibles sur le budget eau) de 85 000 Euros.

✓ Budget assainissement

Le budget assainissement reste déficitaire avec un fond de roulement négatif (- 10 000 Euros) mais en redressement régulier puisqu'il était négatif de 30 600 Euros en 2014.

✓ Dettes

La dette globale de la commune, tous budgets confondus, s'élève à 455 000 Euros à fin 2018. Elle reste élevée mais elle est en baisse de 28% depuis 2014 (635 000 Euros à fin 2014).



✓ Synthèse :

Le budget de fonctionnement de la commune est désormais maîtrisé, excédentaire et sa pérennité est assurée ce qui permet d'envisager quelques dépenses de fonctionnement supplémentaires et de financer d'éventuelles dépenses exceptionnelles (budget déneigement principalement)

Le budget d'investissement légèrement déficitaire mais qui sera à l'équilibre fin 2019

Un fond de roulement excédentaire qui permet d'envisager de nouveaux investissements dans les années à venir en lien avec le projet « Espace Vassivain »

Un budget eau excédentaire qui permet d'envisager quelques travaux de modernisation du réseau en lien avec le schéma directeur

Un budget assainissement qui tend vers l'équilibre

Un endettement en nette baisse et donc une capacité d'endettement restaurée

✓ Restes à réaliser 2018

Il s'agit d'une délibération « technique » dans laquelle les élus valident, avant le vote du budget, les recettes/dépenses relatives aux investissements 2018 non payées/non encaissées en 2018 qu'il convient de reporter en 2019.



Pour le budget principal, il s'agit des dépenses suivantes : Monuments aux morts 6 800 Euros – Route des Espelines 9 100 Euros – Salle des Fêtes (tranche 2) 5 800 Euros – Amendes de Police 20176 Euros soit un total de dépenses à reporter de 21 700 Euros. Et pour les recettes il convient de reporter les subventions de la région pour la route des Espelines et la salle des fête pour 10 635,40 Euros du Département pour la salle des fêtes et les monuments aux morts pour 14 302.95 Euros et des autres subventions ( SDED ONC DETR) pour 8 571Euros soit un total de recette à percevoir 33 509.35 Euros ***Soumise au vote cette proposition sont validées à l'unanimité des présents***

Pour le budget eau il s'agit des recettes (20 480 Euros) et dépenses (3 7154 Euros) relatives au schéma Directeurs ***Soumise au vote cette proposition sont validées à l'unanimité des présents***

Débat Orientation Budgétaire : Sur la base de la synthèse établi à fin 2018, les élus échangent non seulement sur les projets de l'année 2019 et mais aussi sur les années suivantes en lien avec les différentes réunions publiques de 2018 et le projet « espace Vassivain » qui apportent une source réflexion importante. Une proposition sera soumise aux élus lors du Conseil Municipal du 26 Mars après une réunion de la commission finance.

## **10. Compte rendu réunions :**

- ✓ Rencontre avec Veolia :

La réunion a permis de faire un point sur notre réseau et permis de constater que Veolia suit avec davantage de rigueur notre réseau et a considérablement fiabilisé ses données et la maîtrise de notre réseau avec un effet immédiat sur le rendement qui repasserait autour de 50%.

Concernant le schéma directeur, une réunion commune Veolia, Conseil Départemental et bureau d'études en charge du schéma directeur est programmé en Mars.

- ✓ Charte PNRV

Les élus présents aux réunions de travail sur la charte du Vercors organisé en janvier font un rapide retour sur les principaux échanges. Thomas Ottenheimer remercie les élus municipaux qui se sont mobilisés pour participer à ces réunions.

- ✓ Commission Urbanisme :

Comme chaque année, la commission urbanisme a fait le point de tous les dossiers d'urbanisme ouverts.

Un dossier pour une déclaration d'achèvement de conformité des travaux (DACT) a été refusé car les enduits de façade n'ont pas été réalisés en conformité avec le Permis de Construire. Le pétitionnaire en a été informé ; il s'est engagé à terminer les travaux avant de redéposer le document.

## **11. Tour de Table :**

- ✓ Philippe TIMSONET présente une synthèse de la législation sur les propriétaires de chiens et les obligations leur incombant. Cette information sera diffusée par mail et mise à disposition sur le site internet de la commune pour répondre aux sollicitations des habitants et touristes de passage sur la commune.
- ✓ Catherine CARQUEVILLE : demande quand sera reconduit l'ouverture de la piscine du Piroulet aux habitants. Thomas Ottenheimer informe être en attente des disponibilités de la piscine.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00**



Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet.

